



LE RARRE SOUS L'ŒIL DES CHERCHEURS

*Contribution du conseil scientifique Climat
et Transition de Grenoble Alpes Métropole
et de l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise*

Suite à la session des 9 et 10 octobre 2025

L'AGENCE
D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

OBSERVER PLANIFIER PROJETER ANIMER PARTAGER



SOMMAIRE

Avant-Propos	3
Le RARRe en bref	4
LES QUESTIONS POSÉES AU CONSEIL SCIENTIFIQUE	8
COMMENT PASSER DE LA CONNAISSANCE AUX USAGES ?	9
Deux axes d'évolution	9
Temporiser la production	10
Accentuer le passage à l'action	12
DEUX JOURS EN IMMERSION DANS LE RARRe	14
Composition du conseil scientifique	15

AVANT-PROPOS

En 2024, l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise et Grenoble Alpes Métropole ont constitué **un conseil scientifique commun**. Sous la présidence de Magali Talandier (UGA) et Thierry Lebel (Institut des géosciences et de l'environnement), il est constitué d'une vingtaine de chercheuses et chercheurs locaux, et mobilise les compétences universitaires dans toute leur diversité et leur complémentarité. Les deux élus référents sont le vice-président en charge du Plan air énergie climat de Grenoble Alpes Métropole (Pierre Verri) et un élu désigné par le conseil d'administration de l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise (Philippe Cardin).

Intitulé « climat & transition », ce conseil scientifique vise à éclairer la décision dans la conduite des politiques publiques locales ayant trait aux enjeux environnementaux et climatiques ainsi qu'à leurs implications sociétales.

Un double rôle est assigné au conseil scientifique

- Il apporte une contribution au Plan climat air énergie de Grenoble Alpes Métropole (le PCAEM) ;
- Il éclaire les travaux de l'Agence d'urbanisme, qui, via l'Atelier des Futurs, conçoit et anime le Rapport sur les risques et la résilience (le RaRRe).

Le RARRe, un outil de prospective locale

Le Rapport annuel sur les risques et la résilience dans l'aire grenobloise est le fruit des travaux de l'Atelier des Futurs, un collectif d'acteurs institutionnels locaux. Le RARRe a pour objectif de proposer aux décideurs locaux une vision large des risques qui affectent ou pourraient affecter le territoire, sous l'angle de la documentation et du ressenti.



LE RARRE EN BREF



UN COLLECTIF : L'ATELIER DES FUTURS

En 2020, l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise a proposé de réunir les acteurs locaux de la prospective au sein d'un collectif de travail : l'Atelier des Futurs. Aujourd'hui, quatorze partenaires* du territoire sont signataires d'une charte d'engagements selon trois principaux axes :

- Partager des ressources, des expériences et des expertises.
- Fédérer les initiatives autour de la prospective et de la résilience.
- Imaginer des solutions neuves en faveur du renouvellement de l'action publique locale.

Le RARRe est le fruit de leurs travaux.

**Département de l'Isère, Grenoble Alpes Métropole, Ville de Grenoble, Le Grésivaudan, Le Pays Voironnais, PNR Chartreuse et Vercors, l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise, le SCoT de la GReG, Territoires de Sciences, Inria, Pacte (UGA), Grenoble École de Management, Pôle Alpin Risques Naturels (PARN)*

UNE POSTURE : CONCEVOIR UNE PROSPECTIVE PRAGMATIQUE QUI INTÈGRE LES CONTRAINTES ET INVITE À L'ACTION

Le temps est fini où « le progrès » était vecteur d'avenir meilleur et source de toutes les solutions. Depuis les années 1970, les alertes des scientifiques convergent sur les limites d'une croissance infinie dans un monde fini. Le rapport du MIT (*rapport Meadows 1972*), puis les travaux du GIEC ou de l'IPBES (Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services), des agences gouvernementales ou des *Think Tanks* comme le *Shift Project*, sont une invite pressante à renouveler nos façons de penser et préparer le futur.

En conséquence, la posture du RARRe se veut pragmatique : il s'agit de regarder en face, sur notre territoire, les risques systémiques à anticiper dans un monde de plus en incertain, aux ressources limitées. La posture est ainsi résolument ancrée dans notre territoire. Cela signifie analyser les manifestations locales de risques déjà présents ou à venir, avec une focale prospective, et explorer un large panel de risques, au-delà des risques majeurs appréhendés sous l'angle réglementaire par les Plans de prévention des risques naturels ou technologiques, les Pics

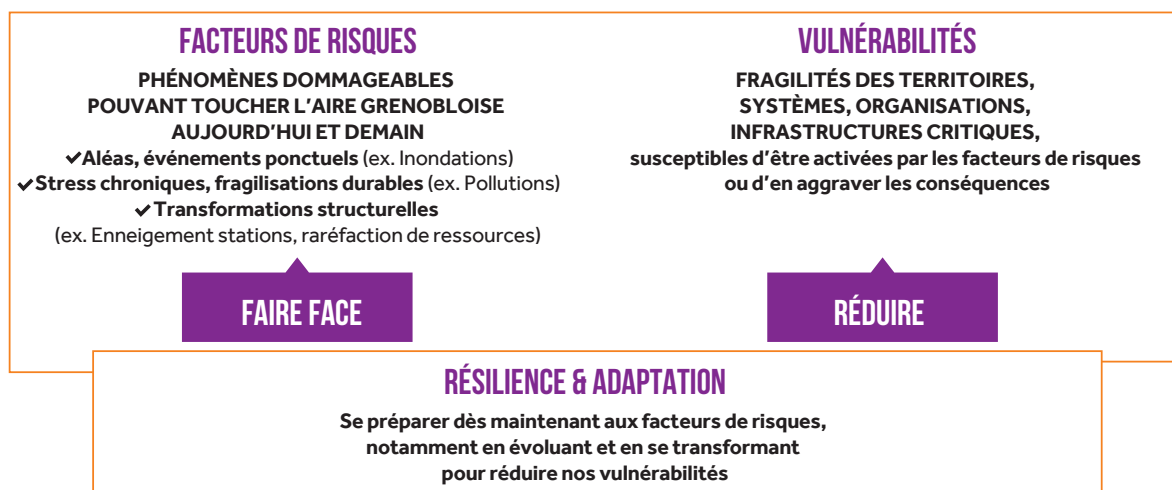
(Plans intercommunaux de sauvegarde) et les PCS (Plans communaux de sauvegarde). Cela signifie également produire des éléments territorialisés, concrets, utiles, arrimés aux stratégies et politiques publiques des collectivités.

Le RARRe ne porte pas de regard sur la dimension positive (un avenir radieux) ou négative (c'était mieux avant) du futur. Il part du réel, des réalités territoriales et sociales de l'aire grenobloise. Il jongle avec les différents horizons et les différentes temporalités (du long terme mais aussi du court terme car les choix faits aujourd'hui peuvent être très engageants). **Il a pour modeste ambition de nourrir le débat collectif et la construction des politiques publiques à l'échelle de l'aire grenobloise** en permettant aux acteurs d'intégrer les risques, ruptures et tendances d'évolution qu'il leur faudra anticiper. Cela pour ouvrir un espace de réflexion collective sur les actions à engager pour renforcer la résilience de notre territoire et permettre à chaque acteur de définir sa propre stratégie, en conscience et avec réalisme.

UNE INVITATION À CHANGER NOS APPROCHES

Cette approche élargie des risques s'inspire du *Global Risks Report*, présenté chaque année depuis 2006 lors du Forum Économique Mondial de Davos et qui aborde cinq familles de risques pouvant impacter la marche du monde à court terme (d'ici deux ans) et à plus long terme (à 10 ans) : risques environnementaux, sociétaux, économiques, géopolitiques et liés aux effets indésirables des technologies émergentes. À partir de sa propre grille (6 familles, 44 risques), le RARRe cherche à documenter la connaissance et à connaître le ressenti des habitants de la région grenobloise.

Comme le *Global Risks Report*, le RARRe invite à élargir les définitions classiques du risque et de la résilience, très liées à l'anticipation d'événements ponctuels dommageables, de catastrophes naturelles ou technologiques (notion d'aléas). L'un comme l'autre intègrent des facteurs de risques liés aux dynamiques de fragilisation durables, de stress chronique ou de transformations structurelles (comme le changement climatique). Et ce, dans une perspective d'action éclairée pour faire face aux risques et réduire les vulnérabilités.



FAIRE DE LA PROSPECTIVE AUTREMENT

REGARDER EN FACE

- ✓ les risques systémiques à anticiper dans un monde de plus en plus incertain (en allant au-delà des risques naturels et technologiques réglementaires)

PARTAGER COLLECTIVEMENT

- ✓ les faits à prendre en compte pour penser l'avenir

RÉFLÉCHIR ENSEMBLE SUR L'ÉVOLUTION DES POLITIQUES PUBLIQUES

- ✓ chaque acteur restant libre de sa stratégie et de ses actions pour faire face

DES BALISES MÉTHODOLOGIQUES

La démarche d'élaboration du rapport combine différentes phases permettant de passer la liste des risques au crible de la documentation, de l'enquête, du débat et de l'analyse croisée.

LA DÉMARCHE DU RARRe : UN PROCESS RECONDUCTIBLE

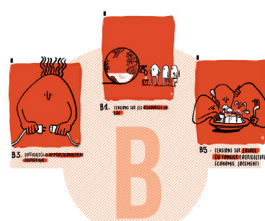


UN CHAMP D'EXPLORATION : 44 RISQUES CLASSÉS EN 6 FAMILLES



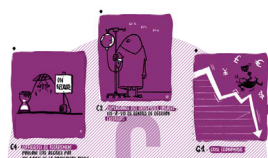
CHANGEMENT CLIMATIQUE, POLLUTIONS, EFFONDREMENT DES ÉCOSYSTÈMES ET CATASTROPHES NATURELLES OU TECHNOLOGIQUES

- A1 – Hausse des catastrophes naturelles liées au changement climatique
- A2 – Fragilisation de filières économiques ou énergétiques
- A3 – Dégradation de l'état de santé des populations
- A4 – Dégradation de la qualité de vie en ville
- A5 – Dégradation des milieux naturels et des services qu'ils rendent
- A6 – Réduction des capacités locales de production agricole & alimentaire
- A7 – Risques technologiques & industriels



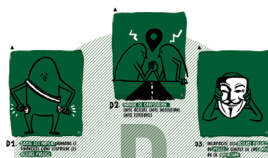
(IN) DISPONIBILITÉ DES RESSOURCES ET (DYS) FONCTIONNEMENT DES RÉSEAUX

- B1 – Tensions sur les ressources en eau
- B2 – Difficultés d'approvisionnement alimentaire
- B3 – Difficultés d'approvisionnement énergétique
- B4 – Difficultés d'approvisionnement en matériaux et matières premières
- B5 – Tensions sur l'usage du foncier
- B6 – Dégradation ou interruption des réseaux et infrastructures de transport
- B7 – Dysfonctionnement des réseaux de télécommunication et cyberattaques



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

- C1 – Crise économique
- C2 – Dépendance des entreprises locales vis-à-vis de centres de décision extérieurs
- C3 – Baisse d'attractivité de certains emplois, métiers ou secteurs d'activité
- C4 – Difficultés de recrutement pouvant être accrues à terme par une baisse de la population active



(IN) CAPACITÉ D'ACTION, D'ANTICIPATION ET DE TRANSFORMATION

- D1 – Baisse des moyens humains et financiers dont disposent les acteurs publics
- D2 – Manque de coopération entre acteurs, entre institutions, entre territoires
- D3 – Incapacité des acteurs publics ou privés à générer de la confiance ou de l'adhésion
- D4 – Prédominance de la vision à court terme, incapacité à se projeter vers d'autres modèles de développement
- D5 – Dépendance vis-à-vis des grands acteurs du numérique
- D6 – Manque de préparation face à certains risques connus ou émergents



(IN) CAPACITÉ DE RÉPONSE AUX BESOINS SOCIAUX

- E1 – Dégradation de l'offre de soins
- E2 – Hausse du nombre de personnes en demande de soins
- E3 – Dégradation de la prise en charge des personnes vulnérables
- E4 – Persistance de situations de chômage de longue durée et de difficultés d'insertion professionnelle
- E5 – Manque de logements décents et abordables
- E6 – Fragilisation du système éducatif et de formation
- E7 – Fragilisation de la justice et de la police
- E8 – Augmentation du coût des déplacements et difficultés à mettre en place des alternatives à l'automobile
- E9 – Difficultés d'accès et d'usage du numérique
- E10 – Difficultés d'accès aux services publics et aux droits



COHÉSION SOCIALE

- F1 – Hausse de la pauvreté
- F2 – Accroissement des inégalités, recul de la mixité sociale
- F3 – Perte d'attractivité de l'école publique et incapacité de l'école à assurer l'égalité des chances
- F4 – Enracinement d'activités illégales / criminelles
- F5 – Difficulté d'accueil et d'intégration des migrants et réfugiés climatiques
- F6 – Dégradation du « vivre ensemble »
- F7 – Augmentation des situations d'isolement et de leurs conséquences
- F8 – Généralisation de la peur de l'avenir, de l'éco-anxiété, sentiment d'impuissance
- F9 – Ruptures démographiques
- F10 – Développement des mouvements de protestation

LES QUESTIONS POSÉES AU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le conseil scientifique a été sollicité les jeudi 9 et vendredi 10 octobre 2025 pour s'immerger dans le RARRe (deuxième édition octobre 2025).

Objectifs de la session : produire un avis sur la démarche, renforcer sa qualité scientifique et surtout, aider à concrétiser son volet résilience.

1

**QUELLES POURRAIENT
ÊTRE LES MARGES
D'AMÉLIORATION
DU RARRE COMME OUTIL
DE CONNAISSANCE
UTILE À L'ACTION ?**

Le RARRe vise à produire, synthétiser, croiser et vulgariser une connaissance des risques systémiques dans l'aire grenobloise, afin d'éclairer la construction de politiques d'adaptation ou d'anticipation. Cette démarche, initiée en 2023, est nécessairement perfectible :

- Y-a-t-il **des biais, des angles morts dans la méthode, la liste des risques**, les présupposés de la démarche ?
- Comment muscler **les dimensions « prospective » et « systémique »** du RARRe ?
- Comment **mobiliser l'esprit de la méthode scientifique pour éclairer des décisions dans un contexte d'incertitude**, où on ne dispose pas de connaissances scientifiques consolidées ?

2

**COMMENT POURRAIT-ON
CONCRÉTISER LE VOLET
RÉSILIENCE DU RARRE ?**

En l'état actuel, le rapport s'apparente surtout à une photographie des risques (réels et perçus). Le conseil scientifique était donc sollicité sur la manière dont le RARRe pourrait mieux contribuer à impulser des stratégies et des actions face aux risques les plus menaçants pour le territoire :

- Comment contribuer à **faire émerger et prioriser des actions face aux risques ?**
- Doit-on se concentrer **sur la résilience** face aux risques ? **Sur les conditions d'habitabilité** future de nos territoires ? ...
- Comment renforcer le RARRe comme **outil d'aide à la fabrication des politiques publiques ?**
- Pour inciter à l'action, le RARRe doit-il rester avant tout **à destination des élus et techniciens de collectivité**, ou chercher à toucher d'autres acteurs ?

3

**QUELS ACTEURS
ET CHERCHEURS
POURRAIENT ÊTRE
MOBILISÉS POUR
ALIMENTER LE RARRE ET
RENFORCER SA VALEUR
SCIENTIFIQUE ?**

Cette question vise à identifier les structures, équipes de recherche, chercheurs, experts, etc. susceptibles de venir nourrir la démarche, notamment sur la documentation des risques et sur les pistes d'adaptation / résilience (en marche ou à construire).

« Le RARRe est un outil unique qui n'existe pas sur les autres territoires. Il est important d'anticiper les risques, de préparer la résilience ; et de transmettre le flambeau aux nouveaux élus. »

Pierre Verri

« Les élus pourraient craindre que le RARRe renforce le pessimisme. Je suis convaincu de la pertinence de l'outil mais pour quoi faire et pour aller où ? Quelles pistes d'amélioration des méthodes ? Le timing est-il bon ? Le conseil scientifique apporte un regard neuf pour aider à répondre à ces questions et donner une ligne de conduite éclairée. »

Philippe Cardin

COMMENT PASSER DE LA CONNAISSANCE AUX USAGES ?

DEUX AXES D'ÉVOLUTION

Durant les deux jours d'échanges, les chercheurs ont examiné les fondements méthodologiques de la démarche du RARRe, afin d'en identifier les forces, les limites et les pistes d'amélioration. Ils ont également évalué la démarche pour mieux cerner sa capacité à inspirer des actions concrètes de résilience territoriale face aux risques et leurs interactions.

Lors de la restitution de ses réflexions, le conseil scientifique, en présence des présidents Philippe Cardin et Pierre Verri, a salué un travail remarquable et formulé deux grandes recommandations :

- **Temporiser la production de connaissances** et affiner le cadrage, au regard du corpus robuste et utile déjà constitué
- **Accentuer le passage à l'action** et faire du RARRe un vrai outil pour l'action publique

L'accent doit désormais être mis sur les phases « Essaimer » et « Concrétiser » de la démarche qui incarnent le volet résilience, considéré comme sa finalité.

« Nous avons tous été très impressionnés par le travail incroyable et sérieux qui a conduit à cette production du RARRe. Il faut maintenant se concentrer sur les usages qu'on pourrait faire du RARRe et les prioriser. »

Magali Talandier



ESSAIMER



CONCRÉTISER



COMMENT PASSER DE LA CONNAISSANCE AUX USAGES ?

AXE 1 : TEMPORISER LA PRODUCTION

> Clarifier le cadrage conceptuel et la définition des risques

Le cadrage conceptuel de la démarche et de ses usages mérite d'être clarifié, expliqué. Ces éclairages sont attendus autant sur la posture, que sur l'utilisation du terme de risque et enfin sur les précautions à prendre dans les usages du RARRe.

La notion de risque au sens du RARRe doit être, en effet, plus clairement explicitée (aléa, vulnérabilité, exposition) pour favoriser la compréhension du rapport. Plus largement, les chercheurs invitent à clarifier ou à expliciter la « posture » sous-jacente à l'identification des risques et à leur regroupement en familles. Il est suggéré de reformuler, regrouper ou supprimer certains risques afin de simplifier la liste et la rendre plus opérante, en distinguant les aléas, les facteurs de forçage externes et les conséquences locales. Ce travail aiderait à établir des liens entre les risques et à rendre plus visible leur caractère systémique. La liste des risques et celle des familles pourront évoluer en conséquence. Pour faciliter l'appropriation de cette connaissance, une illustration avec des actions de résilience transversale serait bienvenue.



LES CONCEPTS EN QUESTION : ÉCLAIRAGES SCIENTIFIQUES



Comprendre et réduire les risques : aléa, exposition et vulnérabilité

Par Thierry Lebel, Directeur de Recherche émérite à l'Institut des Géosciences de l'Environnement de Grenoble

*Le GIEC définit le risque climatique comme le résultat de l'interaction entre trois facteurs : l'aléa, l'exposition et la vulnérabilité. Cette approche, formalisée dans le rapport AR5 (groupe 2, 2014), permet de structurer les actions de lutte contre le changement climatique selon ces trois dimensions. Les politiques d'atténuation, centrées sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, agissent principalement sur l'aléa, tandis que les actions d'adaptation visent à diminuer l'exposition des systèmes ou leur vulnérabilité. Si cette distinction peut sembler imparfaite sur le plan sémantique, elle repose sur **une vision systémique où l'aléa est considéré comme un forçage externe menaçant la durabilité des écosystèmes.***

La réduction du risque peut alors s'opérer de deux manières complémentaires : renforcer la capacité du système à résister à la menace ou réduire son exposition à celle-ci. L'exemple biologique d'une espèce vulnérable à un agent pathogène illustre ces mécanismes : éloigner la population de la zone contaminée diminue l'exposition, tandis qu'un vaccin réduit la vulnérabilité, même en cas d'exposition persistante.

La poursuite d'émissions élevées de GES entraîne une accumulation inédite dans l'atmosphère depuis plus d'un million d'années, accroissant la fréquence et l'intensité des aléas climatiques. Il est donc indispensable d'agir à la source des émissions. Toutefois, face à l'insuffisance et à la lenteur des actions engagées, il est également nécessaire de réduire l'exposition et la vulnérabilité des sociétés et des écosystèmes. Certaines mesures présentent en outre des co-bénéfices, en répondant simultanément à plusieurs risques, comme la réduction du trafic automobile, qui limite à la fois les émissions de GES et la pollution de l'air, ce qui est bénéfique pour le climat comme pour la santé.

> Illustrer la résilience déjà à l'œuvre

En montrant que des actions locales existent déjà, le RARRe peut contrer l'effet de sidération et susciter l'appropriation, le sentiment de pouvoir agir. La veille documentaire réalisée actuellement sur la manifestation des risques pourrait être complétée avec des exemples de résilience locale. De même, l'étape d'enquête pourrait aussi interroger les habitants et autres acteurs sur leur ressenti et retour d'expériences en matière de résilience face aux risques, selon des modalités quantitative ou qualitative.

> Alléger le rythme et renforcer la continuité

Le rythme annuel de publication est jugé trop intense et contre-productif : l'effort conséquent d'analyse empêche de déployer les phases d'essaimage et de concrétisation. Les étapes « documenter » et « enquêter » ne nécessitent pas un complet renouvellement annuel.

Aussi, un **cycle triennal**, ponctué de productions thématiques plus fouillées et plus ciblées (enquêtes qualitatives, zooms territoriaux...), offrirait un meilleur équilibre entre réflexions, valorisation, diffusion et action. Un rapport complet serait édité tous les trois ans s'appuyant sur une enquête quantitative.

LES CONCEPTS EN QUESTION : ÉCLAIRAGES SCIENTIFIQUES



La résilience comme nouvelle boussole

Par Magali Talandier, Économiste, Professeure des universités (Université Grenoble Alpes)

*Je propose de définir la résilience comme la capacité d'un système à absorber des chocs présents, passés ou futurs. Trois éléments de cette définition ouvrent de nouvelles perspectives pour l'action locale. Tout d'abord, l'idée de système, obligeant à raisonner non pas sur des cas d'études ou des objets isolés, mais sur les interactions, les interdépendances, les relations auxquels ils contribuent. La question sera, par exemple, de savoir quels flux immatériels et matériels alimentent une économie locale, plutôt que de définir des filières clés sans visibilité sur les dépendances qu'elles occasionnent. Ensuite, je retiens l'idée de temporalité multiple, qui permet de penser la réparation après une crise, mais aussi de se préparer aux prochaines, en adaptant, transformant les projets (ici locaux). Enfin, qui dit résilience dit crise, choc, traumatisme. Or, dans le monde actuel, se doter de concepts qui « endogénéisent » cette idée de rupture me semble très important. Les crises font partie du contexte, elles ne sont pas ou plus exceptionnelles, mais multiples et quasi-permanentes. Placer la résilience en haut de l'agenda politique oblige à changer de boussole. Il ne suffit plus de définir des trajectoires de croissance et de développement pour améliorer les conditions de vie d'une population locale, il faut aussi anticiper et protéger des chocs, qu'ils soient géopolitiques, écologiques, énergétiques, sociaux, financiers, sanitaires. Dès lors, il convient de déployer de nouveaux outils, de nouvelles méthodes afin de renouveler la stratégie territoriale. En objectivant les vulnérabilités locales face à des risques multiples et systémiques, **le RARRe participe à la création d'une nouvelle boîte à outils, adressée aux collectivités locales, pour accroître leur résilience.***

Les chercheurs invitent enfin à mettre le « bon curseur » dans le niveau de détail de la **documentation** et son rythme d'actualisation. Ils soulignent que le RARRe n'a pas vocation à devenir « l'encyclopédie des risques » avec une documentation toujours plus fouillée, d'autant plus que le travail déjà réalisé est conséquent. On doit cependant vérifier que le RARRe ne passe pas à côté d'informations importantes selon sa mission première qui est « d'aider à piloter dans l'incertitude » en nourrissant la fabrication de l'action publique.

Il est aussi suggéré d'enrichir la documentation avec des approches qualitatives (retour d'expériences sur le vécu des risques, récits territoriaux qui pourraient être collectés lors d'ateliers RARRe).

La reconduction de l'**enquête** quantitative n'est pas jugée nécessaire à court terme en raison d'une faible évolution probable des résultats d'une année sur l'autre. Il s'agirait plutôt de capitaliser sur la matière existante : valoriser les résultats et les approfondir au moyen d'études qualitatives ciblées et rendre les sujets plus concrets pour faciliter la projection. Créer un panel permanent d'habitants suivis dans le temps pourrait peut-être aider à mieux retracer l'évolution des perceptions. Enfin, un retour systématique aux participants renforcerait la mobilisation autour du dispositif.

COMMENT PASSER DE LA CONNAISSANCE AUX USAGES ?

AXE 2 : ACCENTUER LE PASSAGE À L'ACTION

> Affiner les publics cibles

Le RARRe doit prioritairement s'adresser aux **élus et techniciens des collectivités territoriales de l'aire grenobloise**, et, dans une certaine mesure, aux partenaires économiques impliqués dans l'aménagement du territoire. Il n'a pas vocation à aller directement à la rencontre du grand public.

> Renforcer l'opérationnalité du RARRe

Le corpus de connaissances compilées avec les deux premières éditions du RARRe est pour le moment largement suffisant. Il s'agit désormais de le valoriser plus et mieux pour renforcer son utilité et répondre à son objectif premier : nourrir les politiques publiques. Le RARRe doit être conçu non pas comme une fin en soi, mais comme une grille permettant d'interroger les politiques publiques au prisme des risques afin d'accroître la résilience des territoires. Cela passe par un travail de réflexion préalable sur les usages et sur les cibles.

> Définir les usages du RARRe

À quoi et à qui sert le RARRe ?

« C'est une mine d'information à rendre utile et appropriée, et on pense qu'il faut reconstruire la démarche en partant des usages et des cibles. »

Magali Talandier



Le conseil scientifique a identifié trois usages principaux (excluant à l'issue des débats l'idée d'un outil éducatif pour le grand public).

1/ Un outil de débat

Par son approche croisant connaissances et perceptions, le RARRe favorise une culture partagée des risques et de la résilience dans l'aire grenobloise en favorisant le dialogue entre élus, techniciens et experts. Il outille « la gouvernance de l'incertitude » par une lecture systémique et interterritoriale des risques.

2/ Un outil pour l'action

Il peut servir de grille de lecture pour aider les acteurs publics à identifier les risques à prendre en compte à leur échelle et en lien avec leurs compétences ou encore à évaluer la résilience de leurs politiques publiques ou projets (par exemple passer le PCAEM au crible du RARRe). Sur cette base, les acteurs publics pourront concevoir des plans d'action, allant jusqu'au prototypage, à l'expérimentation (concevoir et tester des solutions à petite échelle) et la mise en œuvre de nouvelles stratégies de résilience territoriale.

3/ Un outil de collecte d'informations

Avec les ateliers du RARRe (basés sur le jeu sérieux), des actions à la fois de sensibilisation et de recueil d'informations peuvent être réalisées auprès de nombreux publics (Collectivités, chercheurs et acteurs de terrain (entreprises, associations, sécurité civile, secours, services sociaux...). Le RARRe peut ainsi contribuer à collecter des données, expériences et retours d'acteurs sur les risques, les freins / leviers et les réponses locales à l'œuvre ou en projet.

Ce travail de collecte d'informations vient se placer en complémentarité des enquêtes quantitatives.

> Déployer l'offre sur les territoires

L'Atelier des Futurs pourrait se positionner comme plateforme d'accompagnement des acteurs publics dans les territoires en mobilisant **le RARRe**, à la fois comme outil de **dialogue et d'animation sur les risques et la résilience**, mais aussi comme outil de **design et de prototypage de l'action publique**.

Un chantier prioritaire pourrait être de bâtir un **portail des usages du RARRe**, illustré d'exemples concrets d'application. Ce portail serait la vitrine d'une offre orientée vers le partage et l'appui à la co-construction de solutions personnalisées (boîte à outils, accompagnement, ateliers).

Le conseil scientifique propose de contribuer à cette phase opérationnelle, notamment via un **atelier inter acteurs dédié à la co-construction de stratégies expérimentales**, pour transformer la connaissance en leviers d'action, au cas par cas (en partant d'objets concrets : alimentation, mobilité, déchets, gouvernance...). Le RARRe doit contribuer à faire émerger une véritable culture du risque, à l'impulsion de transformations concrètes de l'action publique et collective (« pouvoir d'agir »).



D'autres propositions ont été formulées pour enrichir cette étape de déploiement :

- Concevoir un rapport plus incarné, ancré dans la réalité du territoire et de ses acteurs en illustrant des actions de résilience, mais aussi en montrant par l'image et la représentation les enjeux qu'on met en débat.
- Maintenir une dynamique continue et vivante par des animations, publications thématiques, site internet dédié et newsletters.
- Envisager un lieu ou espace emblématique – une « Maison du RARRe » – pour la sensibilisation et la co-création.
- Organiser le prochain forum comme un temps de mobilisation des nouveaux élus.

*« 77 % de pessimistes, deux tiers doutant des capacités publiques à les protéger : ces chiffres sont saisissants et ne reflètent pas la réalité de l'action de la Métropole. Le RARRe peut nous aider à valoriser ce que nous faisons déjà. » **Pierre Verri***

*« Nous devons mieux comprendre l'inquiétude des habitants et documenter le vécu des risques. Les élus peuvent se sentir un peu dépassés et figés. Le RARRe pourrait aussi aider à faire prendre conscience du risque d'inaction. » **Philippe Cardin***

*« Ce serait utile d'engager un travail d'acculturation des élus très tôt dans le mandat, avant même que l'exécutif soit désigné. » **Pierre Verri***

DEUX JOURS EN IMMERSION DANS LE RARRE



Accueil par les élus référents



Inclusion avec les 44 cartes risques du RARre



Jeu sérieux du RARre



Évaluation de la méthode en ateliers world café



Synthèse des grands enseignements et restitution par les deux co-présidents

COMPOSITION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE CLIMAT ET TRANSITION

LA CO-PRÉSIDENTE DU CONSEIL SCIENTIFIQUE EST ASSURÉE PAR :

LEBEL Thierry, Institut de recherche pour le développement, Institut des Géosciences de l'Environnement.

TALANDIER Magali, Université Grenoble Alpes, Institut d'urbanisme et de géographie alpine, laboratoire Pacte.

LES MEMBRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE SONT :

AMBROSINO Charles, Université Grenoble Alpes, Institut d'urbanisme et de géographie alpine, laboratoire Pacte.

ARTIS Amélie, Université Grenoble Alpes, Institut d'Études Politiques de Grenoble, laboratoire Pacte.

BUCHS Arnaud, Université Grenoble Alpes, laboratoire PACTE.

CAUNE Hélène, Université Grenoble Alpes, Institut d'Études Politiques de Grenoble, laboratoire Pacte.

CHARDONNEL Sonia, Centre national de la recherche scientifique, laboratoire Pacte.

CHEZEL Édith, Université Grenoble Alpes, Institut d'urbanisme et de géographie alpine, laboratoire Pacte.

DEBIZET Gilles, Université Grenoble Alpes, Institut d'urbanisme et de géographie alpine, laboratoire Pacte.

FAIN Xavier, Centre national de la recherche scientifique, Institut des Géosciences de l'Environnement.

GEORGE Emmanuelle, Institut national de recherche pour

l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, laboratoire LESSEM - Laboratoire Ecosystèmes et Sociétés En Montagne.

LAVOREL Sabine, Université Grenoble Alpes, centre de recherche juridique.

MATHY Sandrine, Centre national de la recherche scientifique, laboratoire GAEL.

MARCHAL Théo, Université Grenoble Alpes, École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble, laboratoire CRESSON.

OTTAVIANI Fiona, Grenoble école de management, co-titulaire de la chaire Territoires en transition et coordinatrice recherche de la chaire Paix économique.

POMPANON François, Université Grenoble Alpes, Laboratoire d'écologie alpine.

PRADOS Emmanuel, Université Grenoble Alpes, INRIA, laboratoire STEEP.

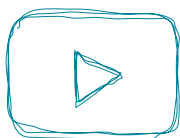
QUINTON Sophie, Université Grenoble Alpes, INRIA, Laboratoire d'Informatique de Grenoble.

UZU Gaelle, Institut de recherche pour le développement, Institut des Géosciences de l'Environnement.

RETROUVEZ LES PUBLICATIONS DU CONSEIL SCIENTIFIQUE CLIMAT & TRANSITION SUR LE SITE DE L'AGENCE



Réuni pour la première fois en octobre 2024, le Conseil scientifique était invité à produire une contribution à la révision de l'actuel Plan Climat de la Métropole. Lors de cette session, les chercheurs ont travaillé sur les politiques publiques d'atténuation et d'adaptation face aux crises environnementales.



Interviews des deux co-présidents :

> Thierry LEBEL, Institut de recherche pour le développement, Institut des Géosciences de l'Environnement.

> Magali TALANDIER, Université Grenoble Alpes, Institut d'urbanisme et de géographie alpine, laboratoire Pacte.



**L'AGENCE
À VOTRE
SERVICE**

connaître et
s'informer

www.aurg.fr

Le site internet

grand-a.aurg.org

GRAND A LE MAG

veille.aurg.fr

L'Agence veille
pour vous



Les réseaux sociaux

**Le centre de
documentation**

sur rendez-vous

s'abonner
à la lettre

A PROPOS

L'actualité des projets
et des territoires

créer des cartes,
disposer de cartes
ou photos

tercarte.aurg.org

Vos territoires à la carte

baseimages.aurg.fr

La photo-cartothèque

vizualiz.fr

L'application web
cartographique

L'AGENCE
D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

OBSERVER PLANIFIER PROJETER ANIMER PARTAGER

21 rue Lesdiguières
38 000 Grenoble
04 76 28 86 00
accueil@aurg.asso.fr